

R. Colonius de Lepp. 1654.
hand van Huygen.

A Le Haye ce 28 d'Avril 1654.

Monsieur mon freres

Je suis obligé de répondre à la vostre du 21
non comme je voudrois mais comme je peut, à
cause du départ de mes amis d'Amsterdam et
qu'il nous faut assembler de meilleure heure
pour mettre fin à plusieurs affaires commandées
par son Altesse Madame. Elle partira mercredi
à ce qu'elle dit, et j'estime qu'on la laissera
partir sans luy donner aucune satisfaction
sur la demande qu'elle a faite de bouche par
Mr le pensionnaire de Vith pour avoir ~~quel~~
~~fin~~ les 20 m. jaunis ayant pris l'occasion
à propos de son départ pour avoir de quoy faire
la dépense du voyage. Ledit pensionnaire aura
donné belle esperance comme par ci devant sur
le temperament d'Angleterre qui en empêcheroit
l'expédition. Je vous laisse les consequences des
demandes et du refus. Ma sœur il y a de la
fâcheté en ces despoirs. Elle n'est pas entièrement
remise et cependant veut faire ce voyage. Elle
savait le procédé et l'inclination de ceuz de
Hollande contre la maison, et ce néanmoins fait
ces belles demandes et se laisse amadouer par belles
paroles. Voilà pour le public. Pour les actions
particulières comme tutelles de nostre maistre vous
en pouvez juger par la piece que l'on vous a faite.
Nous ne lui parlons d'aucune affaire. Mais Messrs
Urdiman et Copet viennent de ce party faire force
propositions touchant le mariage et les moyens de
contenter les creanciers et autres prebendeurs pour
la plus part dequels nous flottons encore entre
les vagues d'incertitude. Mr Knyff n'a pas vu de
les parties de Martensdyck, Schepensdyck etc. Nous
serons contentés pour estre de pais par les mains.
Comme les seults surnommez parlent avec S. A.
Madame vous pouvez delà juger à peu près quel
fil prendront les affaires. Qui signera les actes

de vrote had niet aan Amelias behoeft,
dat de acte van sulusepi aan Cromwell
niet een vanden uytgevoerd.

Amelia ging naar Prulya. Holl.
nummer 109.

Huygen wil voor den vrygeding
naar Brussel gemen.

de graces et autres pieces des choses qui ne
souffrent aucun delay, nous le saurons aujourd'huy
ou demain. A Noël le Magistrat de la Ville
sera créé. Il faut savoir qui le fera et ainsi de
plusieurs autres. Il me fâche de vous découvrir
ces confusions. Vous savez avec combien de peine
en sa prison d'elle ces affaires ont été menées
et ce que pourront causer les defaveurs en son
absence. Je ne sçay si les d. affaires ne requierent
quelque changement. Sçelles. J'estime qu'il est
du service du Prince que les choses demeurent
en l'estat qu'elles les laissez si cela se peut. Pour
les procès de Dringelles nous ferons autant que
nous pourrons pour recommander l'expédition
favorable d'icuy. Je ne voy pas qu'on aye grand
curiosité d'y aller.

Le Landgrave Prins a esté envoyé du Roy de
Suède pour persuader la Roynie de retourner
au pays sans s'agabonder de la façon à l'opposée
de sa nation. Il est allé faire un tour au Royaume
pour visiter toutes les places et y mettre l'ordre
nécessaire. Mais plusieurs jugent que c'est pour
l'affranchir de l'importunité des créanciers de
la Roynie exante. Elle n'a pas seulement espuisé
les finances, mais est tellement engagée par dettes
qu'on ne sait au tiers l'argent pour contentes
les creanciers. L'argent non habet finem. C'est
ce que nous avons aussi expérimenté dans la
maison de nostre maistre. Cependant il faut
donner de la satisfaction à tout. Il me fâche
que nous demeurons accablés misérablement et
meubles etc.

H. de Willehm.